

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 100 (1955)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Major Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro : Fr. 1.50

Accroître la mobilité de l'armée ? Diminuer les effectifs ?

« Il faut bannir toute illusion : notre armée de milices, à laquelle deux grandes guerres mondiales ont épargné le baptême du feu, ne sera jamais en mesure d'affronter avec succès, en rase campagne, le premier choc d'une armée étrangère de métier, si la valeur du terrain auquel elle s'appuie n'est pas renforcée. »

GÉNÉRAL GUISAN
(*Rapport à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945.*)

On entend beaucoup dire, dans la presse et même à la radio, qu'il faut accroître la mobilité de l'armée. Ne convient-il pas, tout d'abord, de prêter sérieusement attention au fait que si cette mobilité dépend en partie de l'organisation de nos troupes, elle dépend aussi, pour une bonne part, de notre terrain et surtout de notre *ennemi* éventuel ?

En 1914-1918, l'organisation de notre armée était comparable à celle des autres armées européennes, à celle des principales armées du globe. Seuls ses effectifs, cela va de soi, étaient inférieurs aux leurs. Et l'aviation, même vers